

NOTES D'ENQUETE

GUISE (02) 24.10.1977

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » réexaminés.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 24 octobre 1977 vers 18h00, trois habitants de GUISE (02) observent à l'horizon la présence d'une boule de couleur rouge ou feu de laquelle se dispersent des flammèches. L'observation dure de cinq à dix minutes au bout desquelles le PAN disparaît progressivement.

Le lendemain 25 octobre, T1 et T2 sont interrogés par la gendarmerie ; le T3 le sera le 27 octobre. Pendant plusieurs jours de suite, les gendarmes patrouillent dans le secteur de l'observation. Aucun fait anormal ne sera constaté, et aucun autre témoin ne se manifesterà.

L'enquête est close le 22 novembre 1977 et transmise au GEPAN à la fin du mois de décembre. Le cas est classé PAN C.

Le cas a fait l'objet d'un article de presse paru dans le journal *L'Union* le 26 octobre 1977 (Figure 1).

Après Reims

L'Union du 26-10-77

Un O.V.N.I. dans le ciel de Guise



M. [redacted]

Mme [redacted]

GUISE. — Mardi soir, une Guisarde âgée de 77 ans, Mme [redacted] qui habite [redacted], à deux pas du château-fort, s'en allait, vers 17 h. 15, donner à manger à ses lapins, dont les clapiers sont situés dans la cour. Son attention fut attirée par une très forte lueur, perçue à travers un rideau de branches bordant sa propriété. Se déplaçant un peu, elle vit un gros objet de forme ovale, d'où s'échappaient des étincelles en forme de queue de paon, et ce sans provoquer aucun bruit.

Stupéfaite par cette lueur très vive, Mme [redacted] courut chez ses voisins, M. et Mme [redacted] qui n'entendirent pas ses appels. Elle frappa alors chez d'autres personnes, M. et Mme [redacted] habitant à quelques mètres de là. Ceux-ci n'assistèrent qu'à la fin du phénomène, découvrant dans le ciel une grande barre rouge qui s'allongeait.

M. [redacted], qui travaille à l'usine Sansen, rentrant chez lui au volant de sa voiture — il habite également le Chemin de Ronde — a vu, lui aussi, des gerbes d'étincelles corroborant ainsi les dires de Mme [redacted]. Celle-ci est très perplexe, car elle ne croit toujours pas aux OVNI. Mais elle ne sait pas à quoi attribuer le phénomène dont elle a été témoin :

« C'était beau, nous a-t-elle dit. Mais cela faisait bien peur ! ».

Figure 1 : Article de presse consacré au cas

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation et du PAN sont précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas.

L'observation s'est faite depuis la commune de Guise (02), plus précisément depuis le Chemin de Ronde du château-fort. Le domicile de T1 se situe à proximité immédiate du parking du château. Le PAN était vu en direction de Saint-Quentin, c'est-à-dire vers l'Ouest. Le témoignage de T2 apporte une précision quant à la direction du PAN, qui était vu en direction du hameau de Jonqueuse (commune de Macquigny), c'est-à-dire à un azimut proche de 233°. (Figure 2).

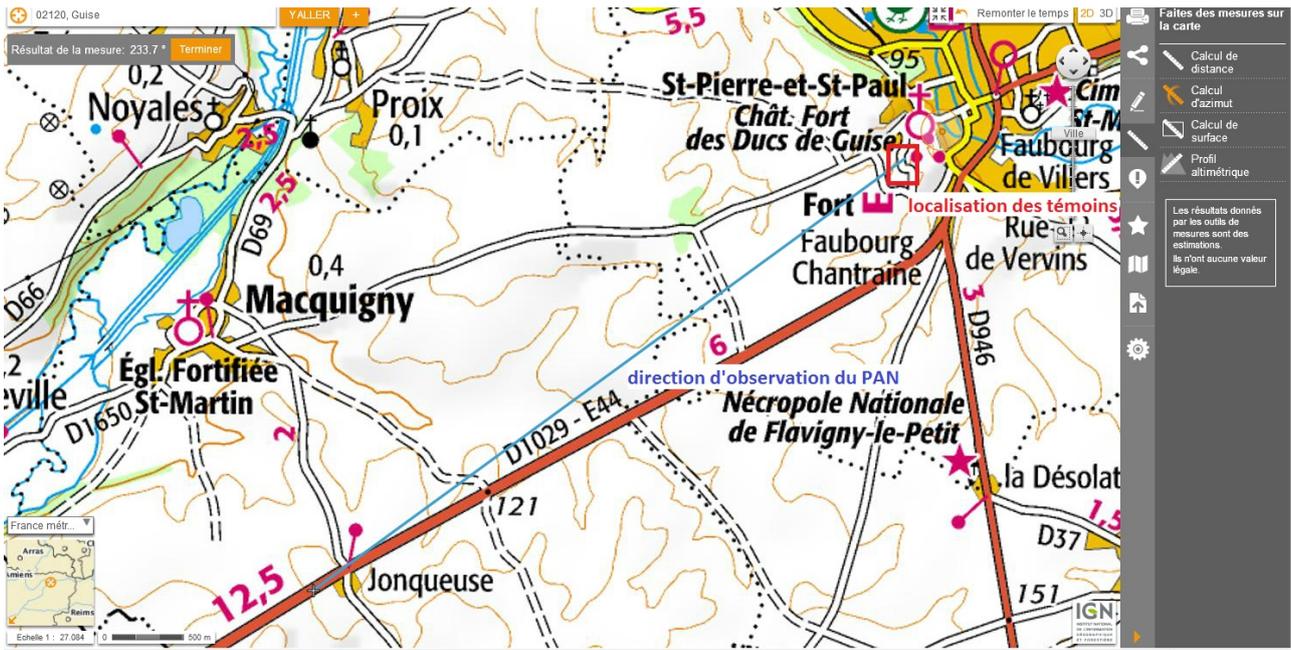


Figure 2 : Géoportail – reconstitution du lieu d'observation

L'horaire de l'observation diffère selon les témoins : « vers 18 heures » (T1), « vers 17 heures 30 » (T2), « vers 17 heures 15 » (T3).

Le PAN est décrit comme « une boule de couleur rouge » de laquelle « se dispersaient des flammèches ». Le PAN « semblait reposer sur un pied, le tout ayant la forme d'un bouchon de champagne » (T1). T2 décrit « une lueur importante rouge vif en forme de bouchon de champagne ». T3 décrit quant à lui « une barre rouge allongée ».

La hauteur angulaire du PAN était très faible : « entre les arbres » (T1), « au-dessus de la ligne d'horizon » (T2).

Il est à noter que le PAN a disparu progressivement à l'horizon en quelques minutes.

T1 indique que les conditions météorologiques étaient excellentes : « le ciel était bien dégagé ». La station météorologique la plus proche ayant conservé des archives pour la date de l'observation est celle de Saint-Quentin - Roupy (02), distante de 31 km. La station indique la présence de nappes de brouillard à 19h00, avec néanmoins une assez bonne visibilité (4 km de visibilité horizontale). Il est à noter que cette station est directement dans l'axe indiqué par les témoins (Figure 3).

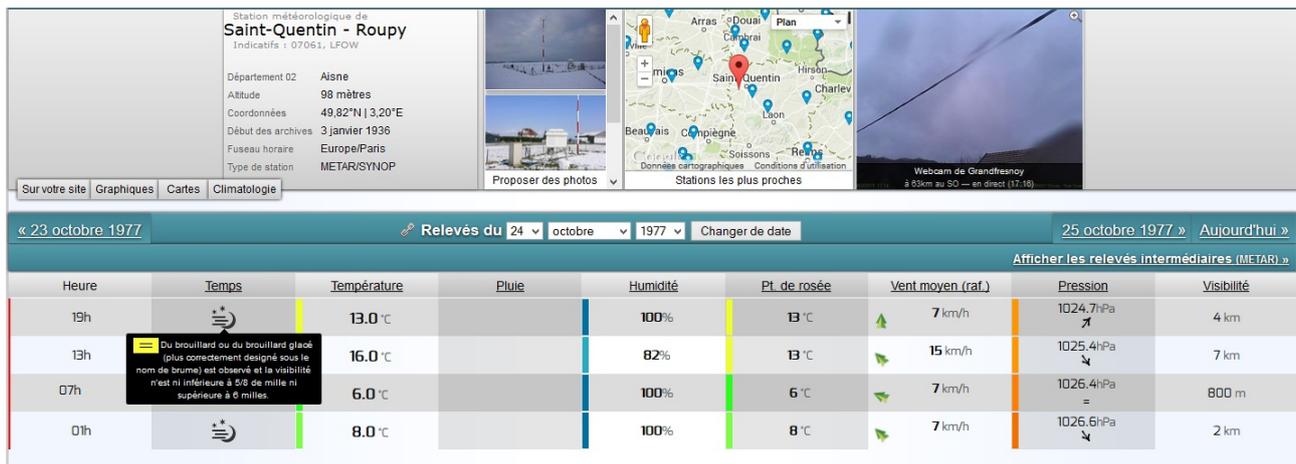


Figure 3 : Infoclimat - relevés météo pour la station de Saint-Quentin - Roupy

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

Le fait que le PAN reste fixe pendant plusieurs minutes et disparaisse progressivement à l'horizon est tout à fait caractéristique d'un astre au coucher. D'ailleurs, la direction d'observation est parfaitement cohérente avec le coucher d'un astre.

Il est même possible d'envisager une méprise avec le Soleil couchant, dans la mesure où le PAN est décrit comme ayant un diamètre apparent important et comme très lumineux.

Il est d'ailleurs à noter que T2 a envisagé cette hypothèse explicative, qu'il n'a pas complètement rejeté : « sur le moment, j'ai pensé à un coucher de soleil mais après observation ce phénomène était beaucoup plus important que le soleil », « toutefois je ne peux affirmer que c'était le soleil qui disparaissait à l'horizon ».

Une vérification sur Stellarium pour Guise le 24 octobre 1977 à 17h30 (horaire moyen indiqué par les témoins) montre effectivement la présence du Soleil couchant directement dans l'axe indiqué par les témoins.

Il est à noter qu'il convient d'utiliser l'horaire de 18h30 sur Stellarium, dont le système de passage à l'heure d'été et d'hiver s'applique par défaut à toutes les années. Or, en 1977, le passage à l'heure d'hiver s'effectuait le dernier dimanche de septembre, et non d'octobre (Figure 4).

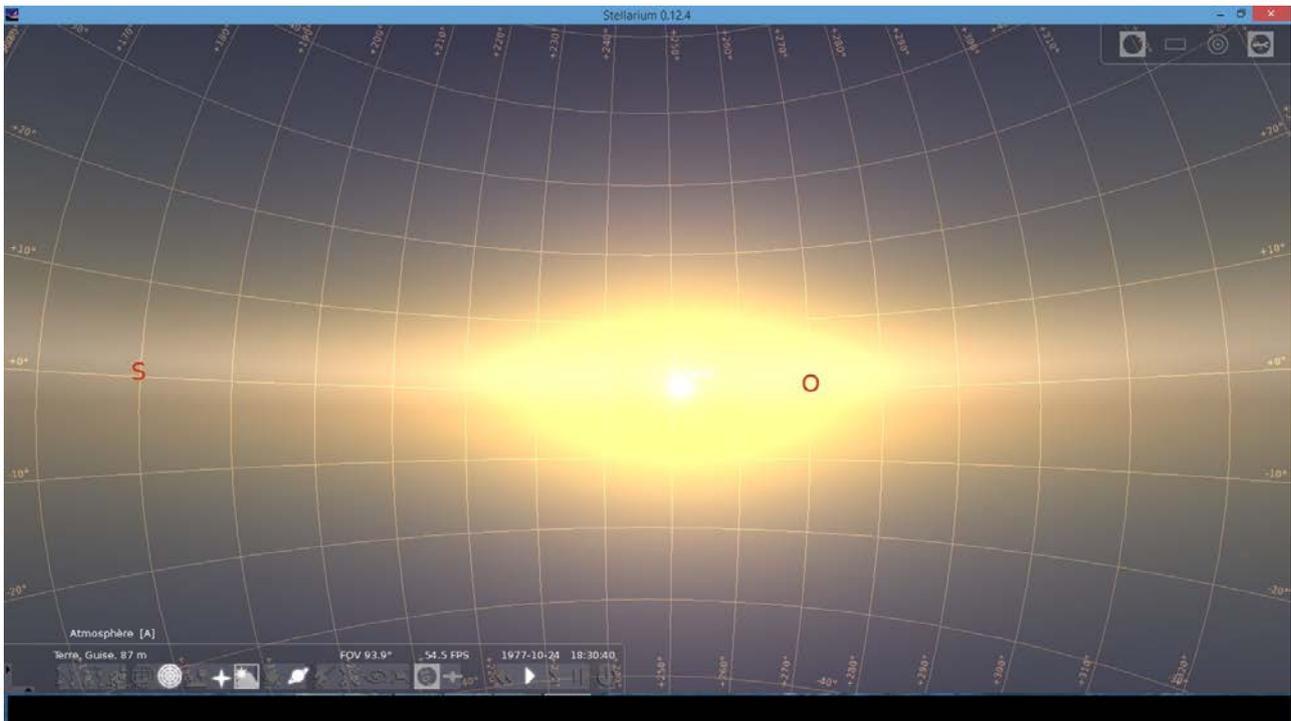


Figure 4 : Stellarium – reconstitution du ciel de l’observation

L’hypothèse envisageable d’une méprise avec le Soleil couchant est renforcée par le fait que la couleur rouge du PAN est parfaitement cohérente avec l’image du Soleil filtrée par le brouillard à l’horizon.

De plus, la forme en bouchon de champagne du PAN est assez caractéristique de l’image du Soleil déformée à l’horizon lorsqu’il se couche.

Les étincelles ou flammes décrites par les témoins sont probablement l’effet du rideau de branches (cf article de presse) à travers lequel les témoins observent le phénomène : l’image du soleil est fragmentée, et tout déplacement des témoins, même minime, modifie l’aspect de la bordure du phénomène.

Bien que le ciel présente des éclaircies, les témoins ne mentionnent pas la présence du Soleil couchant, alors qu’il était directement dans l’axe d’observation indiqué. La très grande cohérence entre la position vraie du Soleil et la position et la description du PAN ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant (trois témoins), la description du PAN observé est assez précise. La sincérité et la crédibilité des témoins n’ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d’observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : le Soleil au coucher. En effet, le Soleil était effectivement en train de se coucher dans l’axe que les témoins indiquent.

Ce n’est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause, mais l’interprétation que les témoins font de leur observation à travers leur ressenti (étonnement).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d’étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec le Soleil au coucher.